

Le développement durable de la forêt

La forêt bas-laurentienne est mal en point. Nous n'avons pas respecté ses lois et ses rythmes. Aujourd'hui, nombreuses sont les personnes et les communautés qui en subissent les conséquences dramatiques.

Toute situation de crise comporte un volet positif : elle provoque une nouvelle réflexion, elle invite à un nouveau départ. C'est donc le moment de nous redire quelle sorte de forêt nous voulons léguer à la génération montante. En conséquence, quel mode d'exploitation voulons-nous privilégier?

1. Le premier choix à faire me paraît le suivant : à qui doit bénéficier la forêt? La majeure partie de la forêt québécoise est publique : elle constitue un bien commun de toute la société québécoise. C'est donc l'ensemble de la population québécoise et, au premier chef, nos gouvernants qui ont la responsabilité de sa santé et de sa gestion.

Mais il convient que les premiers bénéficiaires de son exploitation soient les populations rurales vivant à proximité ou au cœur de cette forêt. Par exemple, comment ne pas déplorer que les habitants de la rive nord de la Gaspésie bénéficient si peu de la forêt toute proche. L'exemple des métairies constitue une des façons de recentrer l'utilisation de la forêt sur les personnes et leurs communautés. De même, la multiplication des entreprises, même très modestes, de deuxième et de troisième transformation.

2. Idéalement, nous devrions privilégier les modes d'exploitation qui permettent le maintien des écosystèmes naturels. Ce qui signifie, en particulier : que soient limitées au minimum les coupes à blanc, que soient privilégiées les coupes sélectives, que soit favorisée la régénération naturelle, que le choix des espèces à replanter respecte la composition des forêts climatiques (celles qui résultent des conditions écologiques régionales). Seul le respect des écosystèmes peut garantir une utilisation polyvalente de la forêt. Seul il maintient les conditions de la nappe phréatique et surtout des humus forestiers, dont les fonctions sont capitales.

Dans la conjoncture actuelle, cette proposition paraîtra probablement idéaliste, voire irréaliste. Les exigences de la compétition internationale favorisent davantage la coupe à blanc, la replantation et donc une transformation progressive de la forêt. Celle-ci prend alors la forme de rangées bien alignées de deux ou trois espèces d'arbres. Et avec une perte majeure de biodiversité et de polyvalence! Est-ce bien cette forêt que nous voulons léguer? Ne peut-on pas penser qu'à plus ou moins long terme, une certification du mode d'exploitation forestière finira par s'imposer, même sur les marchés internationaux?

3. Nous avons misé jusqu'ici sur un objectif de rendement soutenu : une application du concept de développement durable. Mais nous n'avons pu ou su l'atteindre. Pourtant, ici comme en d'autres pays, l'expérience révèle que le rendement de nos forêts publiques est loin d'être optimal. Des interventions appropriées à diverses étapes de la croissance des arbres permettraient un rendement forestier non seulement soutenu mais accru. Ajoutons le fait que des espaces considérables, autrefois consacrés à l'agriculture, sont présentement en friche ou demeurent largement improductifs. Un effort accru de plantation devrait les mettre sans retard sur la voie de la productivité.
4. Un défi s'avère de plus en plus critique : celui de la main-d'œuvre. Il tient, pour une bonne part, au fait que le travail forestier est peu valorisé. De jeunes ruraux préfèrent quitter leur région plutôt que de travailler en forêt. Tant les salaires que les conditions de travail ne présentent guère d'attrait.

La meilleure façon de valoriser le travail forestier consiste sans doute à miser sur la formation. En effet, miser sur l'intelligence s'avère toujours un bon pari. Si les personnes qui oeuvrent en forêt ont une meilleure intelligence de ce qu'est une forêt, de ses associations végétales, des caractéristiques de ses sols et de ses humus, de ses dynamismes évolutifs, de sa réponse aux travaux d'aménagements, etc., elles ont de bonnes chances de développer un réel intérêt pour leur métier.

+ Bertrand Blanchet
évêque de Rimouski